



STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE QUE LES AGENCES DE L'ÉTAT OFFRENT MAINTENANT GRATUITEMENT ACCÈS À DES SERVICES LINGUISTIQUES

Le Gouverneur de l'État de New York M. Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que les agences de l'État de New York offriraient maintenant des services d'interprétation gratuits dans six langues importantes autres que l'anglais, aidant ainsi les New-Yorkais à accéder aux services gouvernementaux essentiels.

Le 6 octobre 2011, le Gouverneur Cuomo a signé le décret numéro 26, commandant aux agences de l'État de fournir des services directs au public afin d'augmenter l'accès dans des langues étrangères et ainsi aider environ 2,5 millions de New-Yorkais au niveau d'anglais limité. Aujourd'hui, les agences de l'État sont maintenant équipées pour offrir des services d'interprétation gratuits en espagnol, en chinois, en russe, en italien, en coréen et en créole haïtien, les six langues autres que l'anglais les plus parlées par la majorité de la communauté au niveau d'anglais limité de New York, selon le Recensement des États-Unis. Les agences ont également traduit dans ces six langues les documents, formulaires et avis écrits essentiels.

« Il faut que le gouvernement de New York puisse servir sa population, peu importe la langue parlée, a déclaré le Gouverneur Cuomo. Aujourd'hui, nos agences sont prêtes à offrir de l'assistance dans les langues étrangères parlées par la majorité des locuteurs de l'État qui ne parlent pas anglais. Avec la mise en oeuvre de ce décret, je suis fier d'affirmer que le gouvernement travaille vraiment au profit des diverses cultures et collectivités qui se sont installées dans l'État de New York. »

Selon le Bureau du recensement des États-Unis, près de 22 % des New-Yorkais sont nés à l'extérieur des États-Unis et près de 30 % d'entre eux parlent une autre langue que l'anglais. Les immigrants forment 27 % de la main-d'oeuvre de New York. Dans la ville de New York, les immigrants forment le tiers (37 %) de la population et près de la moitié (46 %) de la main-d'oeuvre.

Les directions d'accès linguistique du Gouverneur exigent de chaque agence qu'elle procède au moins à tous les deux ans à une réévaluation linguistique pour déterminer si d'autres langues sont nécessaires.

Theo Oshiro, de la Coalition pour l'accès linguistique de l'État de New York, a déclaré :
« Grâce au Gouverneur Cuomo, des millions de New-Yorkais auront maintenant un accès équitable aux services, programmes et avantages essentiels dans une langue qu'ils comprennent. C'est une grande réussite pour la population immigrante. » Les membres de la coalition incluent Make the Road New York, Center for Popular Democracy, New York Lawyers for the Public

Interest, Legal Services NYC, Minkwon Center for Community Action et New York Immigration Coalition.

Steve Choi, du Centre MinKwon, a déclaré : « Le décret du Gouverneur Cuomo ouvre la porte à de nombreux immigrants nouvellement arrivés dans l'État et à ceux qui ont une connaissance limitée de l'anglais. Nous croyons que la langue ne fera plus obstacle à l'accès aux ressources gouvernementales pour les Américains d'origine asiatique, ni pour les immigrants de partout dans l'État. »

Katherine Terenzi, du groupe Avocats de New York pour l'intérêt public, a déclaré : « À tous ceux qui sont venus s'établir à New York, le décret permet de communiquer efficacement avec le gouvernement de l'État. »

Pour plus de renseignements sur l'accès linguistique, visitez le site Web du Ministère du Travail au <http://labor.ny.gov/immigrants/language-access.shtm>